

ADRI

Intégré au logiciel de facturation SESAM-Vitale, le téléservice **Acquisition des DRoits intégrée** (ADRI) permet aux professionnels de santé d'acquies auprès de l'AMO les informations concernant la situation médico-administrative d'un bénéficiaire de soins nécessaires à l'élaboration d'une facture.

Afin d'interroger le service ADRI, les informations nécessaires sont le **numéro de Sécurité Sociale** de l'assuré, le **code régime** ainsi que la **date et le rang de naissance** du patient.

Revision #3

Created 29 October 2024 21:18:16 by Antoine

Updated 15 November 2024 21:49:11 by Antoine